



Liminaire FO Finances au CHSCT du huit juin 2021

Monsieur le Président,

Le malaise des agents de notre direction départementale ne cesse de s'accroître. A la situation sanitaire subie depuis plus d'un an vient s'ajouter la contre-réforme du Nouveau Réseau de Proximité qui conduit à la restructuration de l'ensemble du réseau en Vaucluse.

La DGFIP n'a pas manqué d'accélérer la mise en œuvre de son projet NRP, et ce, en pleine résurgence de la crise COVID en novembre 2020, alors que le pays se confinait pour la seconde fois. L'incompréhension par rapport à cette contre-réforme était déjà prégnante, mais son déploiement, coûte que coûte, a provoqué la colère sourde des agents ainsi qu'un profond ressentiment.

Sur ce point, FO Finances vous rappelle d'ailleurs que, le 10 mai dernier, un agent sur quatre était en grève en Vaucluse. Le NRP cristallise leur mécontentement puisqu'il est mis en place pour supprimer des structures et des emplois dans l'ensemble du réseau.

Ce qui nous frappe à FO Finances, c'est le lien de cause à effet qui existe entre risques psychosociaux, suppressions d'emplois et déploiement du NRP. Ce lien n'échappe à personne, sauf au Directeur Général de la DGFIP....

Pour F.O.Finances, le resserrement et l'industrialisation à outrance du réseau, d'une part, et l'externalisation des missions, d'autre part, s'accompagneront d'une suppression massive d'emplois et déboucheront indubitablement sur l'épuisement et la perte du sens au travail de nos collègues.

Par ailleurs, le télétravail sera de nouveau évoqué lors de cette réunion. FO Finances rappelle que certains collègues sont éloignés de leur collectif de travail depuis de nombreux mois et se sentent isolés. Leur retour doit se faire dans les meilleures conditions possibles, en tenant compte de chaque situation individuelle.

La délégation sera également attentive à la fourniture par l'administration aux télétravailleurs d'un matériel adapté, notamment par la mise à disposition d'un second écran, de fauteuil ou matériel ergonomique en accord avec le médecin de prévention, afin de prévenir le risque de TMS (troubles musculo-squelettiques).

Au surplus, les délégués FO Finances réitèrent leur demande d'indemnisation par l'administration des frais générés par le télétravail et supportés par le budget personnel des agents.

Enfin, FO Finances souligne que le CHSCT a prouvé toute son utilité pour protéger les agents de la DGFIP de Vaucluse pendant cette période de crise sanitaire. Nous maintenons notre opposition à la

Loi de transformation de la Fonction Publique qui a acté la suppression, dès 2023, des CHSCT.